



12^{ème} COMITE DE PILOTAGE

10 octobre 2023 • Visio conférence



Ordre du jour _____



Ce 12^{ème} comité de pilotage s'est déroulé en visioconférence. Il a permis de réunir **les partenaires (bénéficiaires associés)** et un des **cofinanceurs (CITEO)**, soit **38 participants**, 23 structures représentées sur les 33 membres du comité de pilotage.

- 9h10 Propos introductifs par Mme CLAUDIUS-PETIT, Présidente de la Commission Transition énergétique, stratégie des déchets, Qualité de l'air
- 9h20 Bilan technique et financier 2018-2023
- 9h45 Avancement du processus de prolongation du projet (+ 12 mois)
 - Signature des avenants des conventions de partenariats
 - Demande de prolongation des subventions ADEME/REGION
- 9h50 Conclusions de l'audit financier réalisé en septembre 2023 à la demande de la Commission Européenne
- 10h Echanges et retours d'expérience
 - Elaboration de programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
 - Métropole Toulon Provence Méditerranée (urbain dense)
 - Estérel Côte d'Azur Agglomération (touristique urbain)
 - Définition d'un plan stratégique pour le réseau de déchetteries - Estérel Côte d'Azur Agglomération
 - Sensibilisation à la réduction et au tri des déchets
 - Sensibilisation des scolaires et des touristes au tri des déchets - Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon
 - Animation Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage - Miramas
 - Gestion des biodéchets alimentaires
 - Collecte des biodéchets des écoles et centres de loisirs – Miramas
- 11h40 Actualités CITEO et Région Sud
- 12h Propos conclusifs par Mme CLAUDIUS-PETIT



1. Avant-propos

Madame Anne CLAUDIUS PETIT, Conseillère Régionale, remercie les partenaires présents à ce douzième comité de pilotage du projet intégré LIFE SMART WASTE.

Elle confirme que le projet européen LIFE IP SMART WASTE vient d'être officiellement prolongé d'un an par avenant jusqu'en décembre 2024 et que nous entrons donc dans la dernière ligne droite du projet !



« Nous comptons sur votre mobilisation sans faille pour finaliser toutes les opérations en cours sur vos territoires. Il reste près de 8 millions d'euros à justifier d'ici la fin du projet afin de pouvoir prétendre au solde du soutien européen. Si la totalité des dépenses éligibles sont justifiées techniquement et financièrement plus de 3,7 M€ seront reversés aux 30 bénéficiaires en 2025.

Les conclusions de l'audit financier commandité par la Commission européenne et réalisé début septembre sont très encourageantes sur les qualités du pilotage du projet et des opérations soutenues. Les auditeurs ont en effet souligné l'excellente gestion administrative et financière du projet et la réactivité des bénéficiaires concernés. Je tiens à nouveau à vous féliciter et à vous remercier pour votre implication.

Pour commencer notre matinée, nous vous présenterons brièvement l'avancement du projet, suivi du bilan financier et des conclusions de l'audit.

Ensuite, comme habituellement, nous rentrerons dans le concret avec les retours d'expérience portant sur :

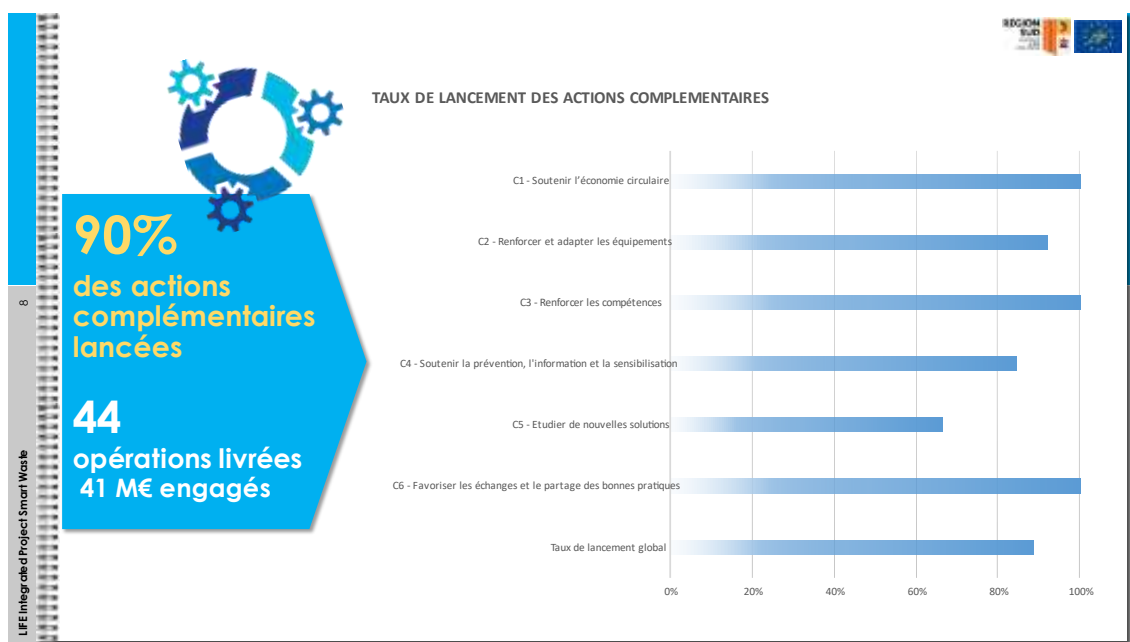
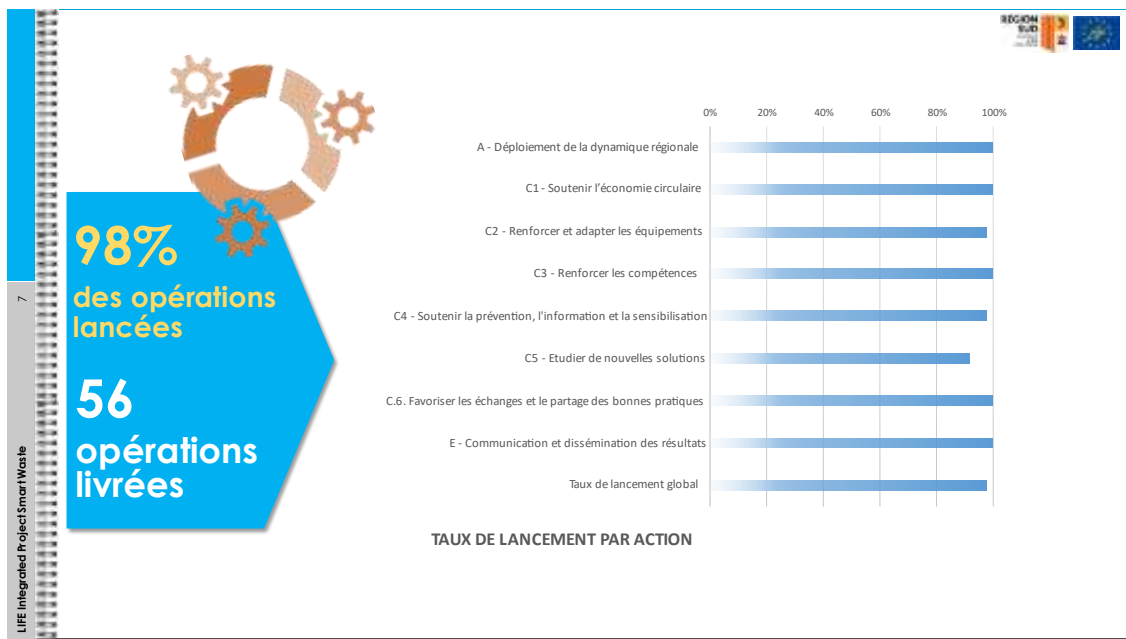
- *L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies territoriales de prévention et de gestion des déchets,*
- *La sensibilisation à la réduction et au tri des déchets,*
- *La gestion des biodéchets alimentaires.*

Enfin, nous terminerons par un tour de table et les actualités régionales.

Je vous remercie pour votre attention et je passe la parole à l'équipe projet pour nous présenter brièvement le bilan du projet à ce jour. »



2. Bilan technique



Pour rappel, le rapport d'avancement annuel est à nous faire parvenir courant novembre 2023.

3. Bilan financier

- **26 M€ justifiés fin juin 2023** (soit 76% des dépenses prévues) dont plus de la moitié concerne les volets « Equipment » et « Infrastructure » soit de l'investissement
- **Part d'auto-financement des bénéficiaires associés = 2/3** du financement des dépenses totales réalisées



4. Résultats de l'audit financier

Audit financier : déroulé et conclusions

- Environ 1500 pièces préparées pour l'audit / Echantillonnage de 200 pièces
- L'audit portait sur deux niveaux d'analyse :
 - Financier
 - Gouvernance / Management
- Conclusions :
 - ✓ Volet financier : Sur 10 M€ de dépenses analysées, une erreur humaine de 31 000 € (double de facture car premier mandat refusé) soit un trop perçu de 9 000 € sur 6 M€ de subvention Europe versée
 - ✓ Volet gouvernance/management (pilote par la Région) : aucune observation

5. Les Présentations

MTPM – Elaboration d'un PLPDMA

- Objectifs biodéchets => détourner 23 kg/hab./an des OMR avec généralisation du compostage et du broyage des déchets verts
- Contribue à respecter l'obligation de tri à la source des biodéchets en 2024
- Distribution de composteurs en porte à porte en partenariat avec le SITTOMAT ou sur demande, les usagers peuvent en récupérer un gratuitement en déchèterie
- Les composteurs collectifs sont suivis par les Alchimistes en tant que maîtres composteurs
- Opérations de collecte et de broyage des végétaux => l'objectif est de détourner 2,8 kg/hab./an des OMR. Généralisation du broyage des déchets verts en combinant broyages dans les quartiers et en déchèterie
- Redevance spéciale => Objectif d'harmoniser et étendre la redevance spéciale sur l'ensemble du territoire en poussant les professionnels à trier : tri et collecte gratuits dans les limites fixées puis application de la redevance spéciale sur les OMRs résiduelles.
- Réussite auprès des partenaires institutionnels (Région et Département) mais nécessitée de réaliser du « porte à porte » pour bien expliquer la démarche.
- Projets structurants de construction de 2 ressourceries en 2025 et 2026



Questions :

Pour les campagnes de broyage des déchets verts, quelles conditions ont assuré une réussite de l'opération ? où se situait le broyeur ?

Le principal facteur de réussite vient de la culture locale qui a toujours été d'amener ses déchets verts en déchetterie. Le broyeur se situe souvent sur une place ou un parking pour faciliter l'accès aux usagers.



Pour les composteurs collectifs des lycées et des collèges, comment avez-vous procédé ?

Un accompagnement est réalisé pour l'installation et le suivi de ces composteurs. De plus, la collecte des 5 flux (cartons, métaux, papier, verre, plastique) est gratuite pour les collèges et lycées et le reste a trait à la redevance spéciale.

ECAA – Elaboration d'un PLPDMA

- Zone très touristique avec taux important de résidences secondaires. Jusqu'à 60 % de production de déchets supplémentaires en juillet-août et population importante de retraités
- Les OMR dominent majoritairement ; puis les flux les plus importants sont ceux des encombrants et des déchets verts.
- Redevance spéciale : instauration d'un seuil d'exclusion su service public (8000 litres/semaine) pour éviter certains gros producteurs. En 6 mois, 350 entreprises ont été rencontrées dont 60 qui seraient exclues par cet effet de seuil.
- Actions de sensibilisation pour les entreprises => création d'un guide pour la gestion des déchets des professionnels
- Formation des entreprises du BTP à la réglementation en vigueur pour limiter l'arrivée des déchets des professionnels dans les déchèteries
- Installation d'un filet de rétention dans les systèmes d'évacuation des eaux pluviales : très coûteux donc évaluation à venir.
- Lutte contre les mégots pour réduire les déchets marins. Engagement dans le cadre de la nouvelle REP avec l'éco-organisme ALCOME.
- Encourager l'amélioration de la gestion des espaces verts => formation des agents/partages d'expériences/réutilisation des déchets verts sous forme de paillage
- Création d'espaces de réemploi dans les déchèteries prévue en 2024.



Questions :

Collaboration avec les chambres consulaires pour la mise en place de la redevance spéciale ?

Des premiers échanges avec la chambre de commerce ont eu lieu mais pas encore d'actions concrètes avec eux. Pour l'instant, ce sont les agents propres à la collectivité qui sensibilisent les professionnels en porte à porte.

REP « mégots » : comment sont valorisés les mégots de cigarettes ?


Ils peuvent servir à la création de doudounes ou à la fabrication d'isolants par exemple.

ECAA – Schéma directeur des déchèteries

- Ambition d'une meilleure articulation du réseau de déchèteries et d'une visibilité recherchée en termes de coûts => 3 sont en régie et 1 en DSP.
- Meilleure connaissance des flux, du volume entrant par usager et des enjeux selon les déchèteries. 30% des tonnages sont issus des professionnels. Axe du réemploi important pour réduire les encombrants.
- Le diagnostic atteste d'une surexploitation de la plupart des déchèteries dont celle de Fréjus d'où la nécessité de créer 2 nouvelles déchèteries. Par contre, la collectivité fait face à une pénurie de foncier : projet de Roquebrune tombé à l'eau et difficulté pour celle de Fréjus Nord.
- Différents scénarios étudiés en termes de contrôle d'accès. Système de badges retenu avec lecteur de badge. Projet en cours de mise en œuvre avec mise en service prévue en 2024.



- Scénario retenu = harmonisation des filières sur toutes les déchèteries en termes de flux avec intégration des filières REP avec en parallèle la création de nouvelles déchèteries et la réhabilitation des sites existants + augmentation des tarifs pour les professionnels.

 Questions :

Où en sont les travaux de réhabilitation des déchetteries ?

La plupart des travaux (Adret/Saint-Raphaël...) démarreront en 2024.

CCLGV – Sensibilisation au tri des déchets

- Actions auprès des touristes sur 2021-2022 => population démultipliée avec les pics touristiques
- Objectif d'aller vers un tourisme écoresponsable sur le territoire en sensibilisant 10 000 personnes par an
- Outils de Communication déployés (en français et en anglais) : spots radio / campagne Facebook / panneaux de consignes de tri / cendriers / sacs de tri distribués sur les plages et appui avec les ambassadeurs du tri notamment saisonniers
- Eco-gardes du PNR ont été sensibilisés par les ambassadeurs du tri. La sensibilisation des professionnels doit débiter bien avant la haute saison.
- 486kms parcourus en 2 mois par un ambassadeur du tri. Difficulté à recruter des ambassadeurs du tri autonomes, ayant un bon relationnel, sportif et parlant anglais.
- Conseils : en plus de la com en français et en anglais, la traduction en allemand et en néerlandais est importante.

 Questions :

Quelle-est la fréquence de collecte des bacs en été ?

4 à 5 fois par semaine pendant la saison touristique. Les opérations de sensibilisation des touristes sont relancées tous les ans.

- Sensibilisation des scolaires => 965 élèves répartis sur 12 établissements. Campagnes de sensibilisation axées sur le tri des déchets et le compostage.
- Exemples : journées de ramassage organisées (World Clean Up Day avec 600 litres de déchets ramassés par les enfants).
- Retours d'expérience = former les encadrants est l'axe le plus important à développer / s'entourer des associations locales et des partenaires locaux / éviter la dramatisation et rendre ludique les activités.

 Questions :

Est-ce que la CCLGV porte cette opération en propre ou via un prestataire ?

Pour la CCLGV, l'action est portée en propre mais par exemple pour AMP c'est un prestataire (CPIE).

Quel est le niveau d'implication du collège d'Aups pour l'obtention du label éco responsable E3D ?

La direction du Collège est en état de marche et mobilisée par rapport à cet objectif. Elle assure le relais pour impulser la sensibilisation auprès des enfants et l'implication des adultes dans l'obtention de ce type de label. Idées de booster ce type d'initiatives.

MIRAMAS – Animation territoire zéro déchet zéro gaspillage

- Commune sans compétence déchets mais engagement quant à la sensibilisation et la réduction des déchets. Depuis 2019, beaucoup d'opérations de sensibilisation ont été menées. Depuis 2018,



collecte de tous les biodéchets du marché par un agriculteur (100kg de biodéchets en moyenne collectés pour chaque marché pour nourrir ses animaux ce qui évite 10 tonnes par an d'OMRs).

- Depuis 2023, les sacs plastiques à usage unique sont interdits sur les marchés par arrêté du maire.
- Collecte du textile mise en place de PAV en ville dès 2016 (25 PAV pour 27 000 habitants)
- Collecte des mégots (6 Cyclopeurs fixes répartis dans la ville et 2 mobiles collectés par une entreprise d'insertion) et des piles.
- Fort portage politique du sujet et implication des équipes.

MIRAMAS – Collecte des biodéchets des cantines

- Communication faite autour de la réduction du gaspillage alimentaire (sensibilisation des élèves avec des pesées/ famille zéro gaspillage / manger local / réduction des portions dans les écoles..)
- Collecte des biodéchets des cantines de Miramas avec idée de créer une plateforme de compostage pour les valoriser. Mais celle-ci ne pourra aboutir pour des raisons de foncier et de budget.
- Les biodéchets des cantines sont par contre valorisés dans un composteur électromécanique ou par compostage en bac depuis septembre 2021. Le compost résultant est utilisé par les services techniques pour les espaces verts de la commune.
- Environ 20 tonnes de biodéchets sont ainsi détournées des OMR chaque année (19 établissements)

6. Actualités

CITEO

Citeo – Actualités

- Vous pouvez toujours **candidater à nos Appels à Projets** et notamment :

AAP Hors-Foyer



AAP Réemploi



- **Prenez date**  pour l'un de nos **Rdv du Tri** :

28 novembre
Embrun (05)

1er décembre
Cannes (06)

8 décembre
Marseille (13)

Région

- MOOC BTP : 1ère session = 289 participants
2^{ème} session ouverte le 23 octobre 2023 : <https://youtu.be/fNSWgkR5QNk> pour un démarrage dès le 13 novembre
- Objectifs projet INERTWASTE :
 - Comprendre les variations réglementaires entre les pays partenaires
 - Elaborer un lexique en anglais commun pour faciliter les échanges sur cette thématique



- Développer des synergies entre partenaires et parties prenantes en Europ et partager les meilleures pratiques.
- Utiliser ce projet pour souligner que le terme « déchet » utiliser dans la réglementation européenne n'est pas adapté aux inertes.
- Interroger la notion de cycle de vie des matériaux inertes : les innovations et méthodes de construction notamment pour la construction en terre et le recyclage des déblais dans la construction.
- Participer à des visites de projets avec les parties prenantes et les partenaires du projet pour les futurs voyages d'étude.

7. Save the date !

Vendredi 8 décembre 2023 – Atelier #53 « Comment développer des projets de vrac et de consigne sur notre territoire ? Témoignages des lauréats du premier AAP Vrac et Consigne de la Région Sud »

Dates à retenir en 2024

- **Voyage d'étude sur la tarification incitative** le 16 novembre 2023 au Pays de Lunel et avec la participation du Gard Rhodanien
- Fin mars 2024 au Luc-en-Provence - **Une matinée « Economie Circulaire et déchets : Les élus parlent aux élus ! »**
- 11/12 ou 18/19 juin à Marseille - **la conférence de clôture du projet LIFE IP SMART WASTE** intégrant l'assemblée régionale ACR+, le réseau européen des territoires engagés en matière d'Economie Conférence dont la Région SUD est membre
- **4 EDUCO TOUR « Economie Circulaire et déchets » à destination des élus :**
 - Entre le 1^{er} et le 19 avril sur le territoire de Durance Luberon Verdon Agglomération (alpin)
 - Entre le 1^{er} et le 23 février sur le territoire de la Communauté de Communes du Golfe de St Tropez (provençal)
 - Entre le 9 et 27 juin sur le territoire du Grand Avignon
 - En septembre/octobre sur les communes de Grasse, Mouans-Sartoux, Mougins et Valbonne (azuréen)

Les Info en +

- Le cadre d'intervention de la Région : [Autonomie des bassins de vie en matière de gestion des déchets](#)
- Découvrez la richesse documentaire du projet LIFE IP SMART WASTE [En savoir plus...](#)
- Site du Projet LIFE : <https://www.lifeipsmartwaste.eu/>



[Supports de présentation du COPIL LIFE SMART WASTE #12](#)
[REPLAY du COPIL LIFE IP SMART WASTE #12](#)

